



**HAL**  
open science

## Le don des langues et le Libyque.

René Rebuffat

► **To cite this version:**

| René Rebuffat. Le don des langues et le Libyque.. 2016. halshs-01381505v2

**HAL Id: halshs-01381505**

**<https://shs.hal.science/halshs-01381505v2>**

Preprint submitted on 27 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

R. REBUFFAT  
DDRH au CNRS

**Le don des langues et le Libyque**  
**Actes des Apôtres 2, 1-11**

**ECOLE NORMALE SUPERIEURE**  
**LABORATOIRE D'ARCHEOLOGIE**  
**AOROC**  
**Archéologie d'Orient et d'Occident**

**Paris, 2016**

### Actes des Apôtres, 2, 1-11.

« Pendant que s’accomplissait la journée de la Pentecôte, ils (les apôtres, qui sont de nouveau douze) se trouvaient tous ensemble, pour faire bloc ; et il y eut tout à coup, venu du ciel, un fracas comme celui d’un violent souffle pratiquement irrésistible, qui remplit toute entière la maison où ils se trouvaient assis. Il leur apparut comme des langues de feu en train de se partager et chacune se fixa sur chacun d’entre eux et ils furent tous remplis de l’Esprit-Saint, et se mirent à parler en des langues différentes, selon que l’Esprit leur donnait de s’exprimer.

Or il se trouvait, venus résider à Jérusalem, des Juifs, hommes dévots, de toute nation vivant sous le ciel. A ce son-là, la foule s’assembla et fut confondue, car chacun sans exception les entendait parler son propre langage. Hors d’eux-mêmes, émerveillés, ils disaient : « Voyez, tous ces gens qui parlent, est-ce qu’ils ne sont pas Galiléens ? Et comment se fait-il que nous, chacun dans le propre langage qui nous a vu naître [traduction Delebecque<sup>1</sup> jusqu’ici]

[Texte Alexandrin : TA]

Parthes et Mèdes et Elamites,  
et ceux qui habitent la Mésopotamie,  
Judée ainsi que Cappadoce,  
Pont et Asie,  
Phrygie ainsi que Pamphylie, Egypte  
et les parties de la Libye qui est autour de Cyrène,  
et les Romains résidents,  
Juifs ainsi que prosélytes,  
Crétois et Arabes, (notre trad.)<sup>3</sup>

[Texte Occidental : TO]<sup>2</sup>

Parthes ( ), Mèdes ( ), Elamites  
et ceux qui habitent la Mésopotamie  
Arménie ( ), Cappadoce,  
Pont ( ), Asie  
Phrygie ( ) et Pamphylie, Egypte  
et les Romains résidents,  
Juifs ainsi que prosélytes  
Crétois et Arabes (notre trad.)<sup>4</sup>

comment se fait-il que nous les entendions

de nos oreilles parler dans nos langues

des merveilles de Dieu ? » (trad. Delebecque).

ils les entendaient parler

en langues

des grandeurs de Dieu (trad. Boismard) »

<sup>1</sup>Delebecque, *Les Actes des Apôtres*, édition citée, 1982.

<sup>2</sup> Sur les deux textes, Delebecque, *Les deux actes des Apôtres*, en particulier p. 11 ; Boismard-Lamouille, *Le texte occidental des Actes des Apôtres : historique* p. 3-10 ; reconstitution du Texte Occidental p. 11-15 ; édition de TA et TO pour Actes 2, 9-11, p. 127. Voir aussi Boismard, *Le texte occidental des Actes des Apôtres*, nouvelle édition, Paris 2000.

<sup>3</sup> Nous traduisons kai ; par *et* kai ; par *ainsi que*, pour les distinguer.

<sup>4</sup> La traduction de Faure, *Pentecôte et parousie*, est un peu différente pour TA et TO. Il utilise Lybie pour Libye, comme une grande partie de la tradition (mais non la Vulgate); il répartit autrement *et, ainsi que* et les articles. Enfin, la traduction « et les régions de la Libye du côté de Cyrène » est ambiguë. C’est bien clairement « les régions de la Libye qui est du côté de Cyrène » et non « les régions de la Libye qui sont du côté de Cyrène ».

### Texte Alexandrin et Texte Occidental

Si à partir de la liste des peuples nous donnons deux textes, c'est effectivement parce que les exégètes distinguent le Texte Alexandrin (TA) du Texte Occidental (TO). Le texte Alexandrin est celui qui a été traduit par Saint Jérôme en latin, et faisant partie de la Vulgate, il est le texte actuellement canonique. Mais divers témoins attestent l'existence d'un autre texte, qui pour le passage qui nous intéresse, était en particulier connu de Tertullien et de saint Augustin.

Pour le TA, qui est suivi par l'édition Delebecque, nous avons reproduit la traduction Delebecque, mais nous traduisons nous-même l'énumération des peuples, en calquant notre français sur le grec, et en respectant la disposition des « et », des « ainsi que » et des articles. Pour le Texte TO, nous le traduisons d'après l'édition Boismard-Lamouille. On note immédiatement la seule différence importante : *Mésopotamie*, Judée, *Cappadoce* du TA est *Mésopotamie*, Arménie, *Cappadoce*, du TO.

Le texte cite trois ethniques au nominatif, puis neuf pays à l'accusatif, dépendant de « habitent », puis de nouveau viennent cinq nominatifs. Nous avons donc dix-sept mentions, ce qui représente dix-sept langues, seize pour le TA si on pense que dans le groupe « Juifs et prosélytes », les convertis au Judaïsme parlent la même langue que celle des Juifs.

L'énumération des peuples part de l'est : (nominatifs ethniques), les Parthes s'étendent depuis le lointain orient, puis au sud de la Caspienne, on rencontre les Mèdes ; on va vers le sud avec les Elamites, autour de Suse, puis (accusatifs de contrées désormais) on remonte vers le nord vers la Mésopotamie. Le TO traverse l'Arménie pour arriver à la Cappadoce, tandis que le TA fait un grand crochet par la Judée. De la Cappadoce, on fait le tour de l'Anatolie en sens inverse des aiguilles d'une montre : le Pont, puis à l'ouest l'Asie, puis au sud-est la Phrygie, et au sud-ouest le voisinage de la Méditerranée qu'on retrouve avec la Pamphylie. On traverse alors la mer pour arriver en Egypte, après laquelle on continue vers l'ouest en direction de Cyrène. Le parcours géographique s'interrompt quand on retrouve les nominatifs : viennent alors les Romains, Juifs et Prosélytes, et puis les Crétois et les Arabes<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Le plan de l'énumération indiqué par *The Oxford Bible Commentary*, p. 1032 « 1 east, 2 north, 3 south, 4 west and center (Jérusalem) est sommaire et inexact. Pour Marquerat, *Les Actes des Apôtres*, p. 77, « la logique du catalogue est circulaire ». Elle nous semble bien simplement linéaire.

A la logique du TO, puisque pour aller de la Mésopotamie à la Cappadoce, on traverse ou au moins on longe l'Arménie, s'oppose la double bizarrerie du TA : la Judée fait crochet entre la Mésopotamie et la Cappadoce, et la Judée-pays fait double emploi avec les Juifs-peuple. On peut penser que Luc a écrit « une première rédaction des Actes dont nous trouvons un écho dans le texte Occidental » pour ensuite remanier son oeuvre, qui aurait abouti au texte Alexandrin<sup>6</sup>. On peut aussi penser que le TA est une révision qui n'est pas de lui. On peut multiplier les hypothèses. Mais dans tous les cas, la « Judée » du TA est un remplacement absurde (géographiquement, entendons-nous bien)<sup>7</sup> de l'Arménie du TO. La raison profonde de ce remplacement et son histoire n'est pas une question qui doit nous occuper ici.

En revanche, le fait même de cette « correction » nous intéresse. En effet, tel commentateur est persuadé que tout le texte du TO, avec la liste des peuples, est l'oeuvre de Luc ; tel autre pense que c'est un ajout d'un correcteur. Mais si c'était un ajout au texte de Luc, il faudrait admettre que le TO étant de Luc, la liste des peuples a été ajoutée après lui, puisqu'elle a été corrigée en remplaçant Arménie par Judée, ce qui rejeterait le TA après la correction de l'adjonction, ce qui n'est pas vraisemblable.

On peut donc retenir, pensons-nous, que nous avons bien affaire avec le TO à un texte originel, et avec le TA à une correction, malencontreuse du point de vue géographique.

---

<sup>6</sup>*Oxford B. Commentary*, p. 1030 : le texte occidental pourrait être une reprise enrichie de l'autre.

<sup>7</sup> Faure, *Pentecôte et parousie*, note 583, essaie de justifier la mention de la Judée, et la considère comme la xénoglossie d'un réviseur post-lucanien.

### Le rédacteur du texte

Le nombre des peuples et pays<sup>8</sup> énumérés (3 peuples, puis 9 pays, puis 5 peuples en comptant les prosélytes) ne correspond pas au nombre des langues de feu qui sont douze, puisque chacune s'est posée sur un des douze apôtres<sup>9</sup>. Mais on peut se dire que chaque apôtre peut désormais comprendre deux ou trois peuples, si ce sont des peuples homogènes. On peut penser aussi que le rédacteur ne s'est plus ou pas soucié du chiffre douze et qu'il n'a vu dans l'énumération qu'un moyen d'insister sur la très grande variété des langues désormais connues. En fait, sa préoccupation essentielle est de montrer que le miracle concerne une très vaste partie de l'univers, ce qu'exprime bien la liste elle-même.

Ce qui est tout à fait étonnant, c'est que la langue grecque est oubliée, alors qu'une partie des peuples cités se trouve dans la partie hellénophone de l'Empire, et en particulier dans l'Anatolie. Comme le dit Jérôme « *sermone graeco quo omnis Oriens loquitur* »<sup>10</sup>.

Inversement, les douze apôtres, « est-ce qu'ils ne sont pas des Galiléens ? » dit le texte. Et il est donc bien curieux qu'ils aient besoin du don de l'Esprit Saint pour parler aux « Juifs et prosélytes » (TO, TA), ou pour aller en Judée (TA).

Ces deux étrangetés ont évidemment une explication commune. C'est simplement que le rédacteur du texte, qui écrit en grec, pense aussi comme un Grec. Comme hellénophone<sup>11</sup>, il aurait bien besoin d'un don de l'Esprit Saint pour parler aux Juifs. Comme hellénophone, il n'a pas du tout besoin de l'Esprit Saint pour parler grec aux Grecs des contrées qu'il a énumérées, alors que le grec y est largement répandu et qu'il est même la langue de la *pars graeca* de l'Empire romain. On explique du même coup la lacune considérable de la liste, qui ne parle pas de la Grèce, ni de la Grèce propre, ni de la péninsule balkanique, omission due simplement au fait qu'on y parle grec.

---

<sup>8</sup> « quatorze peuples » selon Delebecque, p. 8, note 11. Pourquoi quatorze ? « Au moins quinze langues », *Dictionnaire de la Bible*, s.v. (Don des) Langues, p. 74-76. Au moins quinze, oui, mais pourquoi quinze ?

<sup>9</sup> Il ne peut s'agir du groupe de 120 personnes mentionnées en 1,15, comme on le lit chez divers commentateurs (Lesêtre, *Langues*, p. 75). Le prodige a lieu dans une maison, où on a peine à imaginer 120 personnes. *Oxford B. Commentary*, p. 1032 note « The essential private experience in the « house » immediately becomes public ».

<sup>10</sup> Jérôme, *Com. ep. Gal. II* = Migne *PL XXVI*, 3527.

<sup>11</sup> Manganot, *Dict. de la Bible*, s.v. Luc, col. 377-378 : « ...il faut convenir avec saint Jérôme, in Is. VI, 9, t. xxiv col. 98 qu'il (Luc) savait mieux le grec que l'hébreu.

Le rédacteur prend bien garde d'ajouter à sa liste les Juifs et les Romains, mais ne pense à aucun moment aux Grecs, à la Grèce, à l'hellénophonie en général.

L'univers que l'auteur nous fait parcourir s'étend loin à l'est, jusque chez les Parthes et les Arabes. L'Occident romain et latin n'est représenté que par les Romains résidant en Orient<sup>12</sup>, alors que même Alexandre pensait que son empire n'était pas universel, s'il n'incluait pas Carthage et Rome et l'Occident. On comprend donc que l'univers finalement décrit a son centre dans le Proche-Orient, une contrée approximativement médiane à l'univers décrit, et une contrée hellénisée. De plus, il semblerait normal que le rédacteur réside dans une ville assez importante pour qu'on puisse évoquer – relations traditionnelles, commerce, sécurité - des peuples d'un Orient lointain, sans qu'ils soient dissous dans les brumes de la légende. Ephèse, ou mieux Antioche<sup>13</sup>, paraissent être de fait à l'épicentre de l'univers qui nous est décrit, et ce sont bien des métropoles où un hellénophone cultivé a pu résider. Selon la tradition rapportée par Eusèbe, Luc serait originaire d'Antioche<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> On n'a pas l'impression que l'auteur soit citoyen romain : il raconte (22, 28) sans surprise que quelqu'un dise avoir acheté la citoyenneté romaine.

<sup>13</sup> Guignebert, *Le Christ*, p. 54 : « On pourrait sans doute se représenter notre rédacteur écrivant à Antioche ou à Ephèse...aussi bien qu'à Rome », mais à cause d'arguments qui ne concernent pas le texte cité. Radermakers, *Dict. Encyclopédique de la Bible*, p. 13 : « (écrit) à Antioche ou en Asie Mineure, en Grèce ou à Rome ».

<sup>14</sup>Mangenot, *Dict. de la Bible*, s.v. *Luc*, col. 379-380. Faure, *Pentecôte et Parousie*, p. 499 : Antioche.

### Date du texte

A notre étroit point de vue, il ne nous importe pas d'en savoir plus sur le rédacteur. Nous importe davantage la date de la rédaction qui nous est conservée. Puisque les Actes s'achèvent avec la fin du séjour de Paul de Tarse à Rome de 61-63<sup>15</sup> et son départ pour l'Espagne<sup>16</sup>, et puisque la chronologie de sa vie est bien établie jusque-là, la rédaction est de toute façon postérieure à 63<sup>17</sup>. Elle n'a pu être écrite également qu'après que l'ancienne fête de Pentecôte ait déjà commencé à prendre sa nouvelle signification<sup>18</sup>. Faisons confiance aux commentateurs : « la plupart des critiques songent aux années 75-80 »<sup>19</sup> ; « a date in the 80s would make sense »<sup>20</sup>. Que la prudence invite à considérer ces dates comme imprécises est évident. Mais nous pouvons retenir que notre texte est une description géographique d'époque approximativement flavienne (69-96)<sup>21</sup>, écrit par un hellénophone, qui a vécu, très probablement dans la *pars graeca* de l'Empire, dans une métropole proche-orientale, et peut-être Antioche.

---

<sup>15</sup>Mangenot, col. 382, admet que Luc a quitté Rome avant Paul.

<sup>16</sup>Rougé, « Le voyage de saint Paul en Occident », *Cahiers d'Histoire* XII, 1937, p. 237-247.

<sup>17</sup>Delebecque, p. XIII : « ...l'histoire des Actes commence en l'année 30 pour s'arrêter en 63 ».

<sup>18</sup>Saxer, *Dict. de l'Antiquité, s.v. Pentecôte*. « A l'origine de la Pentecôte chrétienne est l'événement décrit dans Ac 2, 1-11 ». Sur l'évolution de la Pentecôte, J. Dupont, *Nouvelles études sur les Actes des Apôtres*, Paris 1984, p. 193-196.

<sup>19</sup>*Dict. Encyclopédique de la Bible*, Radermakers, Actes des Apôtres p. 13. Il ajoute « en tout cas pas avant 70 » ce qui ne fait pas gagner grand chose par rapport à 63.

<sup>20</sup>*Oxford B. Commentary*, p. 1028. Guignebert, *Le Christ*, p. 56 rappelle qu'on a également proposé la date de 130-140, mais d'une rédaction inspirée d'un premier texte de l'époque de Domitien ou de Trajan. La question d'un remaniement tardif n'est pas close : Boismard-Lamouille, *l.c. Faure, Pentecôte et parousie*, pense qu'un document proto-lucanien a été suivi du TO, puis du TA, puis qu'un réviseur du TA est intervenu (p. 391, 401, 497 ; voir p. 195).

<sup>21</sup>L'insurrection juive éclate en 66 ; la prise de Jérusalem est de septembre 70 ; le triomphe de Vespasien et de Titus sur les Juifs de juin 71. Vespasien meurt le 23 juin 79, Titus le 13 septembre 81, Domitien le 18 septembre 96.

## Les Etats du Grand Roi

Les commentateurs admettent en général qu'il convient de découvrir la source de la liste des pays, mais plusieurs se perdent en conjectures. D'autres savent qu'à l'origine de la liste se trouve la « liste des pays » du Grand Roi, le roi de Perse, Darius (522-486), qui décrit l'immensité de son empire<sup>22</sup>. On connaît plusieurs exemplaires de la liste, la plus célèbre étant l'inscription de Behistoun. Le tableau comparé des listes avec la liste des Actes démontre l'évidence du rapprochement. L'alternance des noms de contrées et des noms de peuples est également commune à toutes les listes.

Les Parthes, les Mèdes, les Elamites, l'Arménie, la Cappadoce, viennent de la liste perse, ce qui confirme la version du TO qui mentionne l'Arménie et nous explique au passage que les Apôtres aient à évangéliser le lointain Elam<sup>23</sup>. En revanche, la mention du Pont (royaume fondé en 266) suivi de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie marque une rupture avec la liste achéménide. Par conséquent, la Libye de Darius, citation d'ailleurs peu sûre qui apparaît une fois avant l'Ethiopie, ne peut désigner que l'Afrique en général, et n'annonce pas les peuples voisins de Cyrène.

La liste des Actes est courte, car des pays lointains ont été abandonnés, Assyrie, Drangiane, Arie, Chorasmie, Bactriane, Sogdiane et nombre d'autres de la partie orientale de l'Empire, et c'est sans doute avec le grand empire défunt que le nom de la Perse a disparu. On a remarqué que les listes perses ne décrivent pas un itinéraire, mais se divisent en sous-ensembles<sup>24</sup>. En revanche, la liste lucanienne de TO, comme nous l'avons vu, décrit un parcours rationnel, des Parthes à la Libye, ce qui indique que la documentation primitive a été remise en ordre.

---

<sup>22</sup> Taylor, *Les Actes des deux Apôtres*, p. 72-74 (voir aussi du même « The list of the nations » in Acts 2,9-11, *Revue biblique* 106, 1999, p. 408-420) : « Le meilleur parallèle...est fourni par la liste officielle des lieux et des peuples soumis à l'Empire Perse gravée par Darius I (522-581) sur la face d'une falaise de Behistun... ». Cet auteur pense apparemment que toute la liste des Actes vient de la liste impériale, à l'exception bien sûr de la fin, à partir des Romains résidents, Juifs...etc. Nous notons au contraire que la partie médiane de la liste des Actes ne vient pas de la liste impériale.

<sup>23</sup> Cyrus prend « le titre prestigieux de roi d'Anshan...à la veille de sa conquête de Babylone en 539 (Amiet, *Dict. Ant.*).

<sup>24</sup>Briant, *Histoire de l'Empire perse*, 1996, p. 192 : « les pays sont manifestement nommés en fonction de regroupements de nature géographique ».

Il s'est écoulé beaucoup de temps entre la création du texte impérial achéménide, et l'époque approximative de la rédaction des Actes, ou de leurs remaniements éventuels, tout cela étant de toute façon postérieur à 63. La politique, l'érudition, le roman, les archives, ont pu avoir leur part de responsabilité dans cette longue survie. On a en particulier pensé qu'« une archive officielle [du Temple de Jérusalem] peut avoir été la source intermédiaire qu'utilisa Luc pour rédiger son texte »<sup>25</sup>. Mais quel moyen Luc aurait-il eu de consulter les archives du Temple après 63 ? ou après le début de l'insurrection de 66 ? et que sont devenues ces archives lors de la prise du Temple par Titus en septembre 70 ?

En fait, le document achéménide était resté célèbre, si on en croit un papyrus d'Eléphantine en araméen copiant la liste impériale, papyrus qui était peut-être l'exercice d'un écolier<sup>26</sup>. On n'est de plus pas peu surpris de voir que Strabon, commençant sa description de l'Asie au début du livre 11<sup>27</sup> énumère ainsi les peuples les plus connus qui occupent la longue étendue de ses montagnes : les Parthes, les Mèdes<sup>28</sup>, les Arméniens, une partie de Cappadociens, les Ciliciens et les Pisidiens, alors que les quatre premiers sont ceux de la liste achéménide (Liste DB : Médie, Arménie, Cappadoce, Parthie ; DNa Médie...Parthie...Arménie, Cappadoce). L'univers décrit par cette vieille liste achéménide, remise plus tard à jour à l'usage d'un monde rénové, avait probablement conservé sa réputation géographique et sa vertu d'immensité. C'est peut-être ce qui a séduit le rédacteur de la liste des Actes et l'a conduit à utiliser une des apographies du texte achéménide pour décrire l'ampleur des tâches futures des Apôtres.

---

<sup>25</sup> Taylor, *Les Actes des deux Apôtres*, p. 51, 72-73.

<sup>26</sup> Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 136.

<sup>27</sup> Le livre 11 est daté de 18-19 : édition de Strabon des Belles Lettres, Lasserre p. 4-5.

<sup>28</sup> Cyrus a battu le Mède Astyage en 549, et les Mèdes ont désormais fait partie de l'Empire perse. Mais comme le montrent les listes royales, la Médie a survécu comme région. Ammien Marcellin connaît encore la Médie : en XXIX 5, 28, les Mèdes occupent la région d'Ecbatane.

## Cyrène et la liste des pays

Mais laissons ce problème aux historiens et revenons à la géographie linguistique de la Cyrénaïque.

On peut distinguer trois parties dans la liste des Actes. Premièrement, jusqu'au Pont, une apographe évidente de la liste achéménide. Secondement, à partir du Pont compris (nouveau nom des « pays de la mer ») jusqu'à Cyrène un itinéraire qui ne lui doit rien : le nouvel itinéraire ne pouvait pas éviter l'Égypte, et on ne peut plus penser que ce soit un souvenir de la liste royale. Troisièmement enfin, le groupe des Romains et des Juifs, qu'il ne faut pas oublier d'évangéliser, ainsi que les Crétois et Arabes, dernière partie qui complète évidemment en l'élargissant le récit du miracle.

Mais ce qui nous intéresse ici est évidemment de dater la notice sur la Cyrénaïque, qui se trouve dans la seconde partie de la liste, celle qui commence au Pont et qui finit par Cyrène : *Pont, Asie, Phrygie, Pamphylie, Égypte et les parties de la Libye qui est autour de Cyrène*.

Le royaume du Pont est fondé en 266<sup>29</sup>. Ariarathe III se proclame roi de Cappadoce vers 260<sup>30</sup>. L'Égypte est lagide depuis 332, la Cyrénaïque devient lagide en 246, et le IIIe siècle est le siècle lagide de la Pamphylie<sup>31</sup>. La constitution de la liste médiane des pays peut donc se placer après la campagne d'Alexandre, au temps de la recomposition de l'Orient, peu après le milieu du IIIe siècle<sup>32</sup>.

Cependant, l'Asie Mineure devient véritablement « Asie » à la création de la province romaine en 133, ultérieurement à la domination des Attalides. La Pamphylie en est détachée alors, sauf lors de brèves périodes sous César ou Antoine, en attendant de devenir province impériale sous Auguste. La Cyrénaïque lagide entre dans l'orbite romaine avec la mort d'Apion en 97, en attendant de devenir province en 74, et c'est le tour de la Crète, courtisée par les rois hellénistiques, en 67<sup>33</sup>. Ne faudrait-il pas abaisser la liste médiane au premier tiers du premier siècle avant notre ère ?

---

<sup>29</sup>Rémy, *Dict. Ant.*, s.v. Pont.

<sup>30</sup>Péarthe, *Dict. Ant.*, s.v. Cappadoce.

<sup>31</sup>Lesvigne, *Dict. Ant.*, s. v. Pamphylie.

<sup>32</sup>Notons aussi que c'est en 316 que la dynastie des Orontides reparaît en Arménie (Garsoian, *Dict. Ant.*, s.v. Arménie).

<sup>33</sup>Ducrey, *Dict. Ant.*, s.v. Crète.

En fait, cette datation basse n'est pas tenable. En allant du Pont vers l'Asie, la Bithynie est ignorée. La Phrygie n'a plus été indépendante de la province d'Asie. La Lycie et la Cilicie sont ignorées. Que l'itinéraire ignore les Galates arrivés en 278 et toujours errants<sup>34</sup> est plus normal au IIIe siècle que quand la Galatie est constituée en province romaine. Il est donc bien probable que l'Asie ne désigne ni une des trois parties du monde, ni au contraire la province romaine d'Asie, mais l'Asie voisine de l'Arménie, ou l'Asie intérieure, située à l'ouest de l'Halys. Ainsi pour Orose, l'Asie est bornée à l'est par la Cappadoce.

Nous pouvons donc revenir à la datation suggérée plus haut, c'est-à-dire au IIIe siècle, sans doute peu après son milieu. C'est d'ailleurs le temps où la Cyrénaïque « entre définitivement dans l'orbite lagide<sup>35</sup> ». C'est l'époque où il est le moins surprenant que la mention de l'Égypte entraîne avec elle celle de la Cyrénaïque. Et c'est bien évidemment d'un document d'origine lagide que le rédacteur s'est inspiré. D'ailleurs le Pont, l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie intéressaient certainement plus les Lagides que les Séleucides.

---

<sup>34</sup> E. Cavaignac, *Histoire de l'Antiquité*. III, *La Macédoine, Carthage et Rome(330-107)*, 1914, p. 45. Après la victoire d'Antiochus sur les Galates en 278-7, « les Galates devaient attendre encore cinquante ans avant de prendre, sur le haut Sangarios et dans la boucle de l'Halys, l'allure et les habitudes d'un peuple sédentaire ».

<sup>35</sup> Laronde, *Dict. Ant.*, s.v. Cyrénaïque.

## La Cyrénaïque

Ainsi donc, il faut un miracle pour pouvoir converser avec « ceux qui habitent ...les parties de la Libye qui est autour (kata) de Cyrène ». Kata voulant dire d'abord « en descendant », il s'agit de la région de la Libye qu'on trouve « en sortant », au-delà de Cyrène. Pour la Vulgate « *partes Libyaequae est circa Cyrenem* » ; pour Tertullien « *regionemAfricaequae est transCyrenem* » ; pour Augustin (*Contra epistulammanichaeiquamuocantFundamenti*, en 397) « *regionemAfricaequae est ad Cyrenem* »<sup>36</sup>. Donc « les parties de la Libye qui est autour de Cyrène ».

Mais jusqu'à la création de la province romaine de Cyrénaïque, toute la région de Cyrène est simplement désignée par le seul nom de Cyrène<sup>37</sup>. Bien probablement, le texte vise les parties de la Libye qui entourent non la ville de Cyrène, mais la Cyrénaïque grecque. Et pour toute la Cyrénaïque grecque, un miracle est inutile, puisqu'elle est hellénophone. Le texte désigne donc la contrée qui avoisine la zone hellénophone, les contrées où on ne parle pas grec. Très évidemment, le texte a en vue les peuples libyques bordant la Cyrénaïque grecque : « ceux qui habitent les régions de la Libye qui entoure la Cyrénaïque (hellénophone) ».

Nous ne connaissons pas en Cyrénaïque d'inscription en caractères libyques, ni dans les villes, ni ailleurs, et les inscriptions libyques les plus proches se trouvent en Tripolitaine, à Bu Njem-Gholaia<sup>38</sup>, à Ghirza<sup>39</sup> et dans le prédésert de Tripolitaine<sup>40</sup>. En revanche, en Cyrénaïque même, l'influence libyque nous est attestée par l'onomastique<sup>41</sup>, à ce point qu'elle en a enrichi considérablement le répertoire<sup>42</sup>, et qu'elle permet même un classement par formes des noms libyques<sup>43</sup>.

<sup>36</sup> Textes cités par Boismard-Lamouille, p. 54.

<sup>37</sup> Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, p. 35, note 1.

<sup>38</sup> Rebuffat, « Bu Njem-Gholaia », *Enc. berbère s. v.*

<sup>39</sup> Rebuffat, « Les Maces », *L'Africaromana*, XVI, 2006, p. 403-444.

<sup>40</sup> Di Vita, *Libya Antiqua*, I, 1964, p. 133-142 : et *Scrittiafricani*, I, 2015, p. 51-52 : trois inscriptions de Bir Bu el Gherab.

<sup>41</sup> Sur l'onomastique libyque en Cyrénaïque, Chamoux, *Cyrène*, p. 228 ; Laronde, *Cyrène*, p. 64 et p. 339 ; Galand, « Noms ' libyques ' de personnes à Cyrène » (d'après les travaux de C. Dobias), *La lettre du RILB (Répertoire des inscriptions libyco-berbères)*, 14, 2008.

<sup>42</sup> Camps, *Liste onomastique libyque*. De très nombreux noms de personnes sont attestés par l'histoire de la Cyrénaïque, et par l'épigraphie de la Cyrénaïque.

<sup>43</sup> Masson, *Grecs et Libyens en Cyrénaïque*.

On peut donc conclure que l'usage épigraphique du libyque ne s'y est pas installé comme il l'a fait dans le Maghreb, mais que l'usage de la langue libyque y était conservé. Sans doute était-elle d'autant mieux conservée qu'on s'éloignait plus des centres urbains ? Mais le mouvement qui conduisait des ruraux à venir en ville a fait que des documents urbains sont riches en onomastique libyque.

Nous devons chercher ces libycophones soit à l'ouest de la Cyrénaïque, vers les Syrtes, soit au sud, vers le Djebel Akdar et au-delà, soit à l'est, entre la Cyrénaïque et le domaine d'Ammon à Siwa. Quant aux noms des peuples, même si leurs limites sont imprécises, les anciens géographes pouvaient les nommer. Nous savons que nous sommes dans le domaine des anciens Libous des textes égyptiens. Hérodote a dressé une « carte » des peuples qui entourent la Cyrénaïque : Giligames, Asbystes, Bakales, Auschises, Nasamons<sup>44</sup>. Strabon connaît les Asbutae et les Nasamons<sup>45</sup>. Pline<sup>46</sup> connaît les Asbytes, les Nasamons, et les Acraucèles. La documentation de Ptolémée (IV,4,6), qui a probablement eu connaissance d'un document administratif romain, comporte les Barkitai, Araroukèles, Asbytai, Makatoutai, Lasanikoi, ainsi que IV,5,12 les Nasamons, Bakatai, Auschitai. Il faut sans doute ajouter les Libuarkhae, Ansiritae, Bassakhitae, Apotomitae. Qu'une impression de confusion ou de trop plein ne rebute pas le commentateur : des noms ont été enregistrés à partir de sources diverses, et à divers niveaux d'importance des peuples. Mais autour de la Cyrénaïque lagide, les peuples notés au Ve siècle sont restés en place pour l'essentiel.

Par comparaison avec un continent entier, la liste des Actes effleure à peine l'Afrique. Mais rien n'illustre mieux le fait que ce n'est que l'Afrique lagide. On imagine que Cambyse<sup>47</sup> et Darius le Grand en savaient bien davantage sur le continent africain. Mais leur temps était passé.

---

<sup>44</sup> On les trouve sur la carte de Chamoux, commentée p. 225-9; également Desanges, *Catalogue des tribus*, 1962, carte n° 4 ; sur les peuples aux premiers temps de Cyrène lagide, Laronde, *Cyrène*, p. 64.

<sup>45</sup> Strabon II,5,33. Pour les Asb[u]tan d'Agroïtas, Rebuffat, *Les Maces*, p. 436.

<sup>46</sup> Pline V, 34 : *PostNasamonasAsbytae et Nasamonasuiuunt*.

<sup>47</sup> Cambyse, entre 555 et 522, avait certainement l'ambition de mieux connaître et de conquérir l'Afrique, comme le montrent les expéditions qu'il a lancées vers le sud, vers la Nubie, et vers l'ouest, vers Siwa, échecs cuisants d'ailleurs (C. Trunecka, *Dict. Ant.*, s.v. Cambyse). L'expédition vers Siwa est bien racontée par Hérodote, sinon bien connue. Mais on ne sait ce que Cambyse savait, ou croyait savoir, de Siwa et du désert occidental.

Le témoignage du texte des Actes apporte peu à l'histoire de la coexistence, voire de la symbiose, entre les peuples libyques de Cyrénaïque et les cités grecques. Mais cette coexistence explique peut-être que ce soit de Cyrénaïque que nous vienne cette notice, alors que la langue libyque a été dans l'Antiquité peu désignée et peu citée. Les hellénophones étaient-ils plus curieux d'autre langue que les punicophones ou les latinophones ? Plutôt penserons-nous que les Lagides ont considéré avec beaucoup d'attention dans leur nouveau domaine non seulement les villes helléniques, mais l'ensemble de la vaste contrée dont elles occupaient les marges maritimes et dont ils savaient qu'elle ne parlait pas grec.

En tout cas, grâce à eux, nous pouvons ajouter une rubrique aux rares citations qui attestent que les anciens avaient pris conscience dès le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère de l'existence d'une langue et d'une civilisation qui nous semblent chaque jour plus essentielles à la connaissance de l'Afrique antique et médiévale : « *les parties de la Libye qui est autour de Cyrène (autour de la Cyrénaïque) [parlent une langue que seul un miracle permet de comprendre et de parler]* ».

La notice est brève, mais tout son prix vient de sa datation au III<sup>e</sup> siècle. Car nous savons bien peu de la langue libyque avant ce siècle<sup>48</sup>, alors que cet éclairage nous vient d'une région qui en a été imprégnée.

---

<sup>48</sup> Ne sont sûrement antérieures au milieu du III<sup>e</sup> siècle que des inscriptions rupestres, une lettre isolée sur une urne de Rachgoun du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle, et les graffiti de Ségeste en Sicile de 500-480 (Rebuffat, *Inscriptions libyques chez les Elymes*). Mais bien sûr, les témoignages sur les peuples libyens datent en Egypte du II<sup>e</sup> millénaire, et les pharaons libyens ont régné de 943 à 730.

## Annexe 1 – Textes des Actes

### La Vulgate

*Biblia sacra Vulgatae editionis Sixti V et Clementis VIII pontt. maxx. iussu recognita atque edita. Roma typis s. Congregationis de propaganda fide Anno MDCCCLI, p. 710.*

9 Parthi, et Medi, et Aelamitae, et qui habitant Mesopotamiam, Iudaeam, et Cappadociam, Pontum, et Asiam,

10 Phrygiam, et pamphyliam, Aegyptum, et partes Libyae, quae est circa Cyrenen, et advenae Romani,

11 Iudaei quoque, et proselyti, Cretes, et Arabes :  
audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei.

Nestle-Aland,

*Novam Vulgatam Bibliorum Sacrorum Editionem secuti apparatus titulisque additis ediderunt Kurt Aland et Barbara Aland una cum Institutum studiorum textus Novi Testamenti Monasteriensi (Wesphalia), éd. 1991 ; Novum Testamentum latine, p. 323.*

9 Parthi et Medi et Elamitae et qui habitant Mesopotamiam, Iudeam quoque et Cappadociam, Pontum et Asiam,

10 Phrygiam quoque et Pamphyliam, Aegyptum et partes Libyae, quae est circa Cyrenem, et advenae Romani,

11 Iudaei quoque et proselyti, Cretes et Arabes, audivimus loquentes eos nostris linguis magnalia Dei.

### Tertullien

*Adversus Iudaeos* 7, 4, *Fontes Christiani*, édition R. Hauses, Turnhout 2007 ; vers 198.

Parthi et Medi et Elamitae et qui habitant Mesopotamiam Armeniam Phrygiam Cappadociam, incolentes Pontum et Asiam

Pamphyliam, immorantes Aegypto et regiones Africae quae est trans Cyrenen inhabitantes, Romani et incolae,

tunc et in Hierusalem Iudaei et ceterae gentes,

etiam Gaetulorum varietates et Maurorum multi fines, Hispaniarum... Galliarum... Britanniarum...

NB. Tertullien a déplacé la Phrygie, sans doute est-ce une inadvertance personnelle. Il semble citer le texte de mémoire, puis il poursuit son parcours de l'univers.

### Augustin

Aa *Contra epistolam manichaei quam vocant Fundamentani* (= de Fundamento)

parthimedi elamithae et qui inhabitant mesopotamiam armeniam et cappadociam pontum asiam phrygiam et pamphyliam aegyptum et regionem africae quae est ad cyrenem

et qui advenerant romani et iudaei incolae et cretenses et arabes

Aa' *De actis cum Felice manichaeo* (= contra Felicem) : même texte

NB. Les deux citations d'Augustin sont identiques (on espère que les éditeurs ne les ont pas corrigées). Ce qui implique qu'il a copié un texte qu'il avait sous les yeux.

## Annexe 2 - La liste des pays de Darius

DB	Dpe	DSe	DNa	DSaa
Perse	<i>Elam</i>	<i>Médie</i>	<i>Médie</i>	Perse
<i>Elam</i>	<i>Médie</i>	<i>Elam</i>	<i>Elam</i>	<i>Elam</i>
<i>Babylonie</i>	<i>Babylonie</i>	<i>Babylonie</i>	<i>Parthie</i>	<i>Médie</i>
Assyrie	<i>Arabie</i>	Arie	Arie	<i>Babylonie</i>
<i>Arabie</i>	Assyrie	Bactriane	Bactriane	Assyrie
<i>Egypte</i>	<i>Egypte</i>	Sogdiane	Sogdiane	<i>Arabie</i>
Pays de la mer	<i>Arménie</i>	Chorasmie	Chorasmie	<i>Egypte</i>
Sardes	<i>Cappadoce</i>	Drangiane	Drangiane	Pays de la mer
Ionie	Sardes	Arachosie	Arachosie	Sardes
<i>Médie</i>	Ionie	Sattagydie	Sattagydie	Ionie
<i>Arménie</i>	Ioniens d'E.	Makran	Gandhara	<i>Arménie</i>
<i>Cappadoce</i>	Sagartie	Gandhara	Induch	<i>Cappadoce</i>
<i>Parthie</i>	<i>Parthie</i>	Indush	Saka H.	<i>Parthie</i>
Drangiane	Drangiane	Saka H.	Saka T.	Drangiane
Arie	Arie	Saka T.	<i>Babylonie</i>	Arie
Chorasmie	Bactriane	Babylonie	Assyrie	Chorasmie
Bactriane	Sogdiane	Assyrie	<i>Arabie</i>	Bactres
Sogdiane	Chorasmie	<i>Arabie</i>	<i>Egypte</i>	Sogdiane
Gandhara	Sattagydie	<i>Egypte</i>	<i>Arménie</i>	Gandhara
Saka	Arachosie	<i>Arménie</i>	<i>Cappadoce</i>	Saka
Sattagydie	Indush	<i>Cappadoce</i>	Sardes	Sattagydie
Arachosie	Gandhara	Sardes	Ionie	Arachosie
Makran	Saka	Ionie	Saka E.	Quadie
	Makran	Saka E.	Thrace	
		Thraces	Ioniens P.	
		Ioniens E.	Libye	
		Cariens	Ethiopie	
			Makran	
			Cariens	

Nous reproduisons les cinq listes reproduites par Briant p. 185-6.  
Sont ici en italiques les pays également cités dans la liste des Actes.  
- Parthie manque en DSe

On trouve dans la liste de Luc, et non ici :  
Pont, Asie, Phrygie, Pamphylie, Cyrène,  
Mésopotamie qui a dû remplacer la Babylonie, qui est dans toutes les listes.

### Annexe 3 - La liste du TO et la liste des pays

TO	-----Listes achéménides-----				
<i>ethniques au nominatif</i>					
Parthes	Db	DPe		DNa	DSaa
Mèdes	Db	Dpe	DSe	DNa	DSaa
Elamites	Db	DPe	DSe	DNa	DSaa
<i>pays à l' accusatif</i>					
Babylonie = Mésopotamie	(Db)	(Dpe)	(Des)	(DNa)	(DSaa)
Arménie	Db	DPe	DSe	DNa	DSaa
Cappadoce	Db	DPe	DSe	DNa	DSaa
<i>pays à l' accusatif, liste lagide</i>					
Pont					
Asie					
Phrygie					
Pamphylie					
Egypte	Db	DPe	DSe	DNa	DSaa
et les parties de la Libye qui est autour de Cyrène					
<i>ethniques aunominatif, liste complémentaire</i>					
Romains résidents					
Juifs					
prosélytes					
Crétois					
Arabes	Db	DPe	Des	DNa	DSaa
La Mésopotamie a remplacé la Babylonie achéménide.					

## Annexe 4 – Chronique

943-730	Les pharaons libyens
631	Fondation de Cyrène
555-522	Règne de Cambyse
522-486	Règne de Darius
500-480	Graffiti libyques en Sicile
439 +/-	Chute de la monarchie cyrénéenne
	Peu après : voyage d'Hérodote à Cyrène (Chamoux, p. 207)
332	L'Égypte lagide
316	Dynastie des Orontides en Arménie
278	Les Galates en Asie Mineure
266	Fondation du royaume du Pont
260	Ariarathe III, roi de Cappadoce
300-ca 250	Magas à Cyrène
246	La Cyrénaïque lagide. Ptolémée III Evergète
138	Inscription libyco-punique de Micipsa à Dougga en Tunisie
133	L'Asie province romaine
97	Mort et testament de Ptolémée Apion
74	La Cyrénaïque province romaine
67	La Crète province romaine
vers 18-19	Le livre XI de Strabon
61-63	Séjour de Paul de Tarse à Rome
63	Paul de Tarse part en Espagne
66	Insurrection juive
Sept. 70	Prise de Jérusalem
Juin 71	Triomphe de Vespasien et de Titus
23 juin 79	Mort de Vespasien
13 sept. 81	Mort de Titus
18 sept. 96	Mort de Domitien
100-110	Documentation de la Géographie de Ptolémée
198 <i>ca</i>	Tertullien, <i>Adversus Iudaeos</i>
397	Augustin, <i>Contra epistulam Manichaei...</i>
419	Mort de Jérôme
430	Mort d'Augustin

## Bibliographie citée

*Les sections de cette bibliographie sont par ordre chronologique.*

### Les Actes des Apôtres et la Pentecôte

*Dictionnaire de la Bible*, IV, 1908

- H. Lesêtre, (Don des) Langues, p. 74-81

- E. Mangenot, Luc, p. 376-383

C. Guignebert

*Le Christ*, Paris 1943 (édition de 1948 ; nouvelle édition.1969

E. Delebecque

*Les Actes des Apôtres*, Les belles lettres, Paris 1982

M.-E. Boismard et A. Lamouille

*Le texte occidental des Actes des Apôtres. Reconstitution et réhabilitation*, Paris 1984. Cité ici « Boismard-Lamouille »

E. Delebecque

*Les deux actes des Apôtres*, Paris 1986

*Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*, Turnhout 1987

- J. Radermakers, Actes des Apôtres

Justin Taylor S.M.

- The list of the Nations in Acts 2 : 9-11, *Revue biblique* 106, 1999, p. 408-420

- Les Actes des deux Apôtres, Paris 2000

M.- E. Boismard

*Le texte occidental des Actes des Apôtres*, nouvelle édition, Paris 2000

*The Oxford Bible Commentary*, J. Barton et J. Muddiman , 2001

P. Faure

Pentecôte et parousie, Actes I, 6-3, 26. *L'église et le mystère d'Israël entre les textes Alexandrin et Occidental des Actes des Apôtres*, sous la direction de Justin Taylor, Paris 2003

*Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris 2005

- V. Saxer, Pentecôte

D. Marquerat

*Les Actes des Apôtres (1-12)*, Genève 2007

p. 79 « L'origine de l'emprunt nous échappe encore », ignorant évidemment Justin Taylor.

## Histoire générale

F. Chamoux

*Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris 1953.

O. Masson

Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après le témoignage de l'épigraphie, *Antiquités Africaines*, 10, 1976, p. 49-62

A. Laronde

*Cyrène et la Libye hellénistique « Libykai historiai » de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris, 1987.

P. Briant

*Histoire de l'empire Perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris 1996

G. Camps

Liste onomastique libyque, nouvelle édition par X. Dupuis et R. Rebuffat, *Antiquités Africaines* 38-39, 2002-2003, p. 211-257

R. Rebuffat

- Bu Njem-Gholaia, *Encyclopédie berbère*, XI, 1992, p. 1626-1642

- Notes d'onomastique ethnique. Les Maces, *L'Africaromana* XVI, 2004 (2006), p. 403-444

- Inscriptions libyques chez les Elymes, *L'Africaromana* XVII, 2006, (2008), p. 1873-1900

Dictionnaire de l'Antiquité, Paris 2005

Articles : Achéménides (C. Frank) ; Anatolie (R. Lebrun, M. Sartre) ; Arménie (N. Garsoian) ; Behistoun (F. Malbran-Labat) ; Cappadoce (préromaine C. Pébarthe) ; Crète (P. Ducrey) ; Cyrénaïque (A. Laronde) ; Elam (P. Amiet) ; Mèdes (C. Frank) ; Pamphylie (M.-V. Lesvigne) ; Royaume du Pont (B. Rémy).

